



En exercice : 58
Présents : 43
Votants : 48

Séance du 19 septembre 2022

Le dix-neuf septembre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 septembre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
DALIFARD Alexia, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
Christophe LANGOUËT, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, BÉZIER Florence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
/
/
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
BEDOUËT Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brain-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), JULIOT Thierry (La Rouaudière), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise), GUILLET Vincent (Saint-Aignan-sur-Roë),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Norbert LIVENAIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine de FARCY de PONTFARCY

Secrétaire de Séance : Élu Gérard LECOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-09/121 – DÉCHETS MÉNAGERS

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (RPQS) – ANNÉE 2021 – ANNEXE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 19 septembre 2022

OBJET 2022-09/121 – DÉCHETS MÉNAGERS
Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la
Qualité du service d'élimination des déchets
(RPQS) – Année 2021 – Annexe

M. Pierrick GILLES, Vice-président en charge de la Voirie/Déchets ménagers, expose au conseil communautaire le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Élimination des déchets au titre de l'année 2021.

Ce rapport a été établi conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000 et au décret n°2016-288 du 10 mars 2016, après approbation par le conseil communautaire du Pays de Craon (séance du 19 septembre 2022), il est transmis aux communes de la collectivité, en vue d'une communication auprès de chaque conseil municipal.

Conformément aux termes de l'article L2313-1 du CGCT, il sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage.

La Communauté de Communes du Pays de Craon exerce la compétence liée à la gestion du service d'élimination des ordures ménagères sur son territoire des 37 communes, représentant 28 692 habitants (pop INSEE 2019 connue au 1^{er} janvier 2021), en application :

- des dispositions de l'arrêté de Monsieur le préfet de la Mayenne en date du 9 juin 2015 portant modification des compétences de la communauté de communes.
- de la convention signée avec le conseil général de la Mayenne le 25 juin 2002, suite au transfert de la compétence « traitement des déchets ménagers » au département.

Les interventions de la communauté de communes portent sur les objets ci-après :

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte sélective
- Gestion de Déchetteries et décharges de Classe 3 (CSDI)

Au 31 décembre 2021, la Communauté de communes du Pays de Craon dispose pour cette compétence de :

- 7 Déchetteries
- 235 Conteneurs de Collecte sélective papiers/cartons et verre (107 points de recyclage)
- 15 Points de regroupements et 32 bacs de 660L Ordures ménagères et emballages
- 13 556 bacs individuels pour les OMR et 12 495 bacs individuels pour les emballages
- 1 Plateforme de compostage de déchets verts (plus exploitée)
- 1 Centre de Stockage de Déchets Inertes (CSDI)
- 1 Aire de stockage du Verre
- 1 Quai de Transfert des Déchets Ménagers Résiduels
- 1 Ancien Centre d'Enfouissement Technique des déchets Ménagers
- 6 Véhicules et un tracteur Tondeuse (KUBOTA)
- 1 broyeur de végétaux.

Le service « environnement » dispose de :

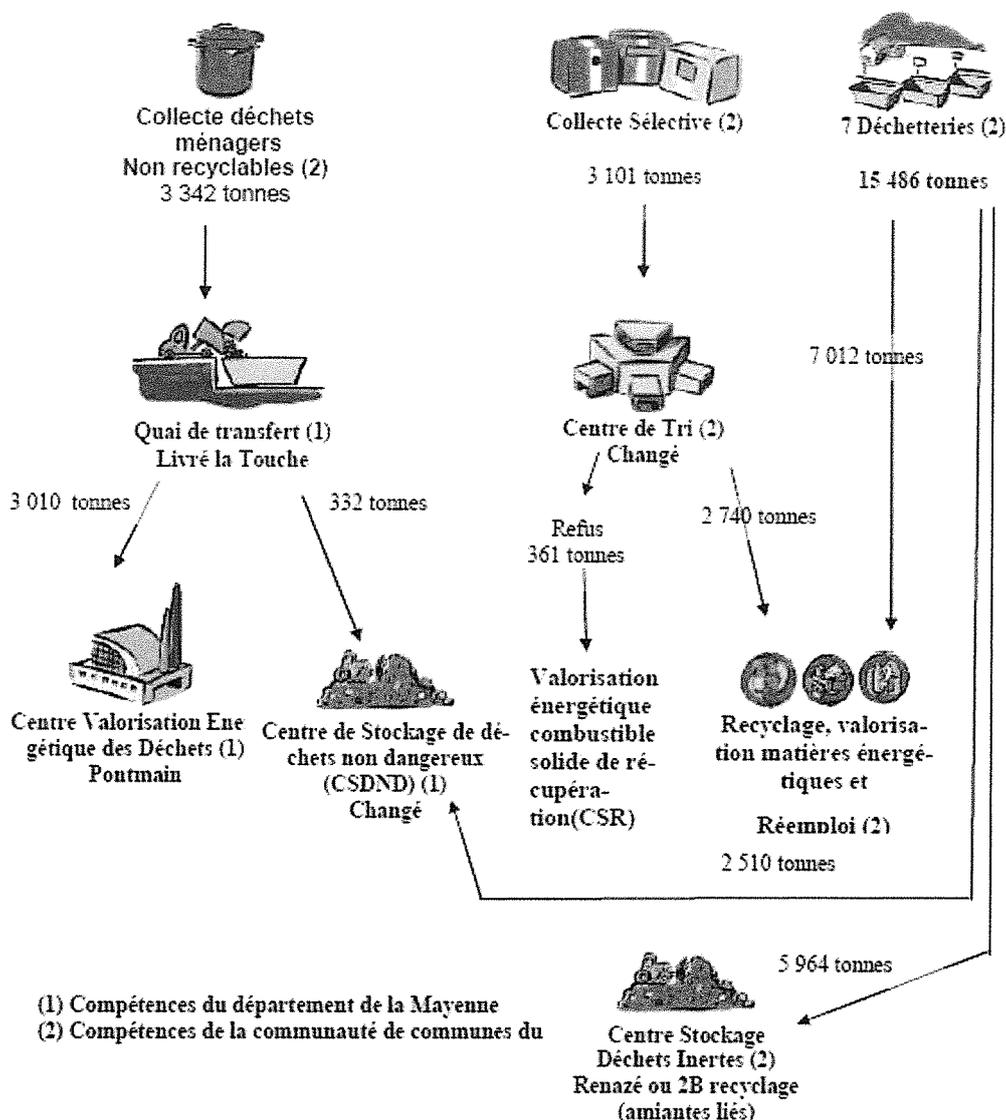
- 6 Agents déchetteries (5.5 ETP)
- 1 Secrétaire (1/2 ETP)
- 1 Agent en charge de la prévention/gestion déchets (1 ETP)
- 1 Ingénieur Territorial (1/2 ETP)

En 2021, les actions principales suivantes ont été réalisées ou engagées:

- Programme de prévention : animations sur le gaspillage alimentaire, le compostage et le tri, distribution de composteurs.

- Mise en place des contrôles qualité du tri
- Préparation du programme économie circulaire
- Communication : lettre d'information consignes de tri / 4 pages information sur la TEOM/ participation à la foire de Craon
- 8ème collecte des stocks historiques de pneus de silos agricoles
- Mise en place d'une collecte de pneus de véhicules légers à la déchetterie de Ballots
- Fermeture du dépôt gravats à Livré la Touche (regroupement à Renazé)
- Mise en service de la centrale photovoltaïque de Livré la Touche
- Dossier administratif pour la mise en place d'une plateforme de déchets verts-gravats à la déchetterie de Craon.

□ SYNOPTIQUE



□ SYNTHESE DEPENSES/RECETTES

	2021		2020		Évolution 2020/2021
	TOTAL	€/habitant	TOTAL	€/habitant	
Dépenses de fonctionnement	3 247 736	113,19	2 710 059	94,8	+19,8%
Dépenses d'investissement	117 943	4,11	61 110	2,1	
Total dépenses (hors opération ordre)	3 365 679	117,3	2 771 169	96,9	+21,4

Produit de la fiscalité : REOM / TEOM	1 706 141	59,50	1 525 720	53,40	+11,8%
Redevance spéciale	372 578	13,00	376 445	13,10	
Redevance déchetterie	10 046	0,35	10 340	0,40	
TOTAL		72,85		66,90	
Autres recettes : éco-organismes	558 076	19,45	434 911	15,2	
Vente de matériaux	234 358	8,20	165 832	5,8	
Divers	168 228	5,86	116 194	4,1	
Subvention exceptionnelle budget général	300 000	10,45			
Total recettes fonctionnement (hors opération ordre)	3 349 427	116,70	2 629 442	92	+27%

Population : 28 692 habitants

Le service est financé principalement par :

- La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** auprès des usagers. (Coût imputé d'environ 59€/hab./an). Le taux de TEOM 2021 est de 11% pour le taux plein et de 8,8% pour le taux réduit.
- La **Redevance Spéciale** perçue auprès des professionnels et administrations (non assujettis à la TEOM), pour la collecte des déchets assimilés et les dépôts en déchetterie. (Coût imputé d'environ 13€/hab./an).

En 2021, le coût global imputé aux usagers pour le financement du service est de 72,85 €/an.

□ **TABLEAU SYNTHETIQUE 2021**

	QUANTITES			
	Pays de Craon 2021 Kg/hab./an	Objectifs PRPGD Kg/hab./an	Département de La Mayenne 2020 - Kg/hab./an	Pays de Craon 2020 - Kg/hab./an
OMR	116 +0,87%/2020	158	163	115
Collecte sélective	108 +3,5%/2020	98	91	104
Déchèteries	540 +27%%/2020	293	360	424
Total	764	549	614	643

PRPGD : plan régional de prévention et gestion des déchets

□ **PROJETS 2022**

- Prévention : animations sur le gaspillage alimentaire, compostage, tri et réemploi
- Création d'un poste d'ambassadeur du tri
- Création d'un poste de chargé de mission économie circulaire
- Mise en place des REP articles de sports et loisirs et jouets-jardinage
- Mise en service de la plateforme déchets verts - gravats sur la déchetterie de Craon
- Communication : dépliant 4 pages, dépliant consignes de tri, réseaux sociaux,
- 9^{ème} collecte des Stocks historiques de Pneus sur exploitations agricoles (sous réserve en 2022)
- Projet restructuration de la déchetterie de Quelaines en partenariat avec la CC de Château-Gontier
- Mise en place du contrôle d'accès en déchetteries

*Considérant la proposition de la Commission Voirie/Déchets Ménagers en date du 6 septembre 2022,
Après avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2022,*

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité,**

⇒ **APPROUVE** le rapport annuel 2021 sus visé et annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 23 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220919-DELIB202209121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

